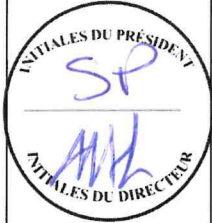


	<i>Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École des Deux-Moulins</i>
	PROVINCE DE QUÉBEC CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES PREMIÈRES-SEIGNEURIES ÉCOLE DES DEUX-MOULINS Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil d'établissement tenue le 7 octobre 2025 en virtuel sur Microsoft Teams ÉTAIENT PRÉSENTS-ES Monsieur Aimé Patrice Bayoi, membre parent bâtisse du Rucher Madame Stéphanie Bolduc, du personnel bâtisse Parc-Orléans Madame Mélissa Boucher Tremblay, membre du personnel de soutien bâtisse Parc-Orléans Madame Marie-Kim Émond, membre du personnel enseignant bâtisse Parc-Orléans Madame Isabelle Galarneau, membre parent bâtisse du Rucher Madame Marie-Pier Gariépy, membre du personnel enseignant bâtisse Parc-Orléans Madame Marie-Ève Gélinas, membre parent bâtisse du Rucher Madame Lucie Giguère, membre du personnel de soutien bâtisse Parc-Orléans Monsieur Steeve Parent, membre parent bâtisse Parc-Orléans Madame Roxanne Plamondon, membre parent bâtisse du Rucher Madame Valérie Tremblay, membre du personnel enseignant bâtisse du Rucher ÉTAIENT ABSENTES Madame Laurence Barrette-Déry, membre parent bâtisse Parc-Orléans PARTICIPAIENT ÉGALEMENT Monsieur Martin Lavallée, directeur Madame Geneviève Gaumond, directrice adjointe Madame Vanessa Simard Poliquin, aide à la direction Monsieur Patric Gaudreau, membre de la communauté Loisirs Bourassa

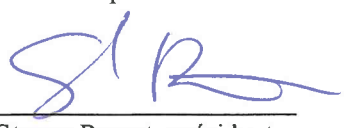
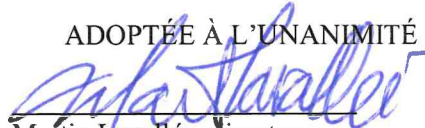
	<i>Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École des Deux-Moulins</i>	S u iv is
CÉ 25-26 #1	1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM Ouverture de la séance 18 h. Le quorum est constaté. 2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR Mme Roxanne Plamondon propose l'adoption ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ 3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 7 OCTOBRE 2025 Mme Marie-Kim Émond propose l'adoption. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ 4. SUIVIS AU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 10 JUIN 2025 ▪ Main courante : demeure en suivi. ▪ Plan de lutte : Mme Geneviève Gaumond indique qu'une présentation du plan aura lieu au prochain CÉ. ▪ Règles de régie interne du CÉ : Le point est à l'ODJ de la séance. ▪ Sécurité aux abords de l'école : discuté à la dernière séance. 5. PAROLE AUX PARENTS ET MEMBRES DE LA COMMUNAUTÉ ▪ Un parent dans l'assistance le 30 septembre et aucun parent présent le 7 octobre. ▪ M. Patric Gaudreault, directeur des loisirs Bourassa, nous expose un point : Concernant la sécurité aux abords de l'école du Rucher, les gens qui utilisent le rond-point sont rares. Les parents utilisent plutôt le stationnement des Loisirs. À son avis, il faudrait encourager les parents à utiliser le rond-point.	

	Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École des Deux-Moulins	S u i v i s
	▪ Aimé Patrice Bayou : Quel est le plan proposé contre la violence ? M. Lavallée répond que le plan sera présenté à la prochaine séance. ▪ Isabelle Galarneau : Est-ce qu'il y aura une réunion pour le sous-comité sur la politique alimentaire ? M. Lavallée indique qu'il peut faire un appel à tous les parents si le CÉ lui confie ce mandat. Le CÉ vote favorablement et la direction lancera l'appel aux parents. 6. ORGANISME DE PARTICIPATION DES PARENTS (OPP) Aucun membre de l'OPP. La direction fera un appel à tous les parents pour tenter de trouver des participants. 7. FONCTIONNEMENT DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT 7.1 Postes à combler Parc-Orléans (art. 55) Il est convenu que la direction fera un appel à tous les parents pour tenter de trouver des parents intéressés. 7.2 Élection à la présidence (art. 56, 57, 58 & 59) M. Steeve Parent propose M. Martin Lavallée comme président des élections. Mme Mélissa Boucher Tremblay propose Steeve Parent comme président. M. Steeve Parent propose Mme Marie-Ève Gélinas comme présidente. M. Lavallée demande à Mme Gélinas si elle accepte la proposition de candidature et elle préfère ne pas se présenter comme présidente. M. Lavallée demande à M. Parent s'il accepte la proposition de candidature et il accepte. M. Steeve Parent est donc élu président.	X

	Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École des Deux-Moulins	S u iv is
	7.3 Élection à la vice-présidence (art. 60) M. Steeve Parent propose Mme Marie-Ève Gélinas comme vice-présidente. M. Lavallée demande à Mme Gélinas si elle accepte la proposition de candidature et elle accepte. Mme Marie-Ève Gélinas est donc élue vice-présidente. 7.4 Nomination des membres de la communauté M. Patric Gaudreau est nommé membre de la communauté. M. Lavallée lancera un appel à tous pour combler l'autre position de membre de la communauté. 7.5 Règles de régie interne (art. 67) M. Parent propose de modifier les règles internes, si permis, pour ajouter une clause de cas exceptionnel lorsque des postes vacants ne peuvent être comblés de manière traditionnelle pour un bâtiment, d'accepter une ou des candidatures additionnelles du bâtiment déjà complet. M. Lavallée procédera à cette validation et le point est donc reporté à la prochaine séance. 7.6 Calendrier des rencontres et sujets (art. 67) M. Parent demande si le choix de la soirée du mardi doit être maintenu ou s'il y a une proposition pour un autre jour. Mme Valérie Tremblay indique que pour le personnel, ce n'est pas le choix de la soirée qui leur importe, mais plutôt la stabilité ou un avis dans un délai raisonnable qui est demandé en cas de changement. Mme Mélissa Boucher Tremblay propose une alternance entre le présentiel et le virtuel. Les règles de régie demandent une rencontre sur place. M. Parent propose une rencontre hybride et Mme Roxanne Plamondon demande si les équipements le permettent. M. Lavallée indique que ça sera fonctionnel au besoin. M. Parent propose de voter afin de déterminer si cette option sera acceptée par le CÉ et tout le monde vote favorablement.	X

	Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École des Deux-Moulins	S u iv is
	Mme Plamondon propose une alternance entre les mardis et les mercredis et le CÉ vote également en faveur d'adopter cette façon de déterminer les journées. Les rencontres de 2025-2026 sont donc décidées ainsi : • Mercredi 26 novembre 2025 ; • Mardi 3 février 2026 ; • Mercredi 15 avril 2026 ; • Mardi 12 mai 2026 ; • Mercredi 10 juin 2026. 7.7 Secrétariat des rencontres M. Parent indique que Mme Laurence Barrette-Déry s'est proposée pour le rôle de secrétariat lors de la dernière séance. 7.8 Formation des membres du Conseil d'établissement La direction rend les informations disponibles aux membres du CÉ. 7.9 Moyen de communication entre les parents et le CÉ M. Parent indique qu'il désire discuter avec les membres afin de connaître leur avis et d'avoir des idées pour ajouter des moyens de communiquer aux courriels déjà envoyés. Mme Stéphanie Bolduc propose l'utilisation de capsules et cette idée est bien reçue par le CÉ. Mme Marie-Kim parle de mousser le Facebook de l'école et M. Lavallée nous informe que Mme Lucie s'en occupe. Il existe aussi une boîte de courriels pour le CÉ et Mme Plamondon fera un test en envoyant un courriel à partir de son compte personnel. 7.10 Formulaire de dénonciation d'intérêt (art. 70) Les formulaires ont été signés lors de la dernière séance.	X

	Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École des Deux-Moulins	S u i v is
	8. ÉTUDES DES DOSSIERS COURANTS 8.1 Sorties éducatives/voyage de fin d'année (art. 87&89) Des explications sont données concernant les sorties éducatives et les voyages de fin d'année. De plus, il est question du financement par la vente de produits tout comme des soirées de cinéma. 8.2 Mise à jour facturation aux parents (art. 77.1) M. Lavallée explique les modifications et le document a été remis aux membres. Mme Marie-Pier Gariépy explique qu'il y aura des modifications à effectuer et M. Lavallée se charge de faire les corrections. Mme Isabelle Galarneau propose l'adoption de la facturation et M. Steeve Parent seconde. 9. SÉCURITÉ AUX ABORDS DE L'ÉCOLE M. Parent remercie le personnel et la direction pour les efforts déployés, particulièrement les matins pour accompagner les enfants. M. Parent propose que la sécurité soit pensée graduellement au courant de l'année, considérant que la majorité des élèves qui s'ajouteront à PO seront présents dès l'an prochain. 10. COMITÉ DE LA COUR D'ÉCOLE M. Lavallée propose que ce point ne soit plus statutaire, considérant que les améliorations ont été apportées lors de l'ajout des modulaires à PO. M. Parent revient sur une ancienne demande afin que des tablettes ou autre idée soient ajoutées à l'extérieur de PO afin d'aider à ce que les boîtes à lunch et les sacs ne se salissent pas autant.	

	Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École des Deux-Moulins	S u i v i s
CÉ 25-26 #4	11. Suivi sur l'intensification de l'anglais Tous les élèves de 6^e année ont leur place à PO. Mme Marie-Kim Émond indique que c'est très positif et que l'ambiance est plus calme avec de la stabilité pour l'année. Du côté du Rucher, ça sera toujours 12 périodes. Ça va bien là aussi et certains élèves voudraient même plus de périodes d'anglais. 12. Information de chaque responsable du Service de garde Mme Boucher explique qu'il y a présentement une surcharge de travail qui entraîne des retards. 13. Nomination au comité de parents du CSSPS Aucun membre ne se propose pour le moment. Il sera possible de le faire plus tard durant l'année. 14. Information de la présidence M. Parent n'a pas de message supplémentaire et remercie les membres du CÉ. 15. Information de la direction M. Lavallée remercie les professeurs pour leur travail et leur adaptation lors des travaux sur les modulaires à PO. Il félicite également l'entrepreneur. Les membres du personnel soulignent l'excellente gestion du projet par la direction. 16. Questions des membres Aucune question de la part des membres. 17. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE Levée de la séance à 19h30, proposée par Mme Stéphanie Bolduc et secondée par Mme Roxanne Plamondon.  Steve Parent, président ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  Martin Lavallée, directeur PROCHAINE RENCONTRE : Mercredi 26 novembre 2026	